

# «CRACHE TEST»

## Plus de sécurité sur les routes grâce aux tests salivaires

« Crache test », tel était le slogan d'une campagne de présentation du test salivaire au grand public. Rouler sous l'influence de drogues peut en effet vous coûter la vie. Ce thème fait l'objet d'une collaboration intense entre l'INCC et l'Université de Gand depuis plus de dix ans. Le législateur travaille également d'arrache-pied à la pénalisation de la conduite sous l'influence de drogues. Le 1<sup>er</sup> octobre 2010, le test salivaire a remplacé le test d'urine. Inge Buys

Les experts en toxicologie de l'INCC ont accompli un travail colossal pour ce test, que ce soit au niveau de leur recherche scientifique, de l'évaluation des tests salivaires ou de la préparation de lois. L'aboutissement de ce travail se présente en un test salivaire convivial. Le conducteur reçoit désormais un petit appareil avec lequel il se frotte quelques fois la langue et le tour est joué. Le résultat est visible immédiatement et indique d'emblée si le conducteur a récemment consommé des drogues et, si tel est le cas, le type de drogues consommées. Pour plus de clarté, précisons que ce test salivaire « rapide » est uniquement destiné à donner une première indication. Lorsqu'un conducteur est positif, un médecin ou un docteur prélève un échantillon de sang et le fait analyser par un laboratoire de toxicologie agréé.

### Qu'en est-il des faux positifs ?

Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2010, la consommation de drogues était contrôlée au moyen d'un test d'urine. En 2009, 18 % des résultats obtenus en Belgique étaient de faux positifs. Pour un conducteur sur cinq, le test d'urine donnait une indication positive mais l'échantillon de sang s'avérait négatif après l'analyse en laboratoire. La nouvelle loi réduira le nombre de faux positifs, simplement parce que le laps de temps mis pour détecter des drogues dans la salive correspond mieux à la fenêtre de détection de drogue dans le sang. Il s'agit donc d'une meilleure indication pour une consommation de drogue récente. La Belgique n'est pas le premier pays à inves-

tir dans les tests salivaires. Lorsqu'on regarde à l'étranger, on s'aperçoit que l'utilisation des tests salivaires augmente la probabilité d'attraper les contrevenants, ce qui a un effet positif sur la sécurité routière. Après cinq ans d'utilisation de tests salivaires à Victoria, en Australie, le pourcentage de conducteurs testés positifs aux drogues dans des acci-

dents mortels diminue de 24,4 % à 15,2 % entre 2005 et 2009. En France également, les tests salivaires sont déjà à l'ordre du jour depuis 2008. Nous franchissons ainsi une étape de plus vers une plus grande sécurité routière en Belgique. ■



### JOURNÉE D'ÉTUDE - UN AN DE TESTS SALIVAIRES CONTRE LA DROGUE AU VOLANT

Les tests salivaires donnent-ils effectivement moins de faux positifs que les tests d'urine ? La procédure s'est-elle vraiment simplifiée ? Combien de conducteurs ont été testés positifs en cas d'accident ? Peut-on prouver scientifiquement les effets des drogues sur l'aptitude à la conduite ?

Après pratiquement une année depuis l'introduction des tests salivaires, cette journée d'étude réunissait la police, des magistrats, des experts nationaux et internationaux ainsi que des chercheurs afin de dresser un bilan des possibilités et limites de ces tests.

### Organisation

La journée d'étude était une initiative de l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR) et de l'INCC.

<b>Date</b>	21 septembre 2011
<b>Pour</b>	Police, magistrats, experts et chercheurs
<b>Langue</b>	Français et néerlandais (traduction simultanée)
<b>Lieu</b>	Centre Pacheco, Bd. Pacheco 13, 1000 Bruxelles
<b>Plus d'info</b>	<a href="http://www.bivv.be">www.bivv.be</a>